

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 22 - 2025

Séance du 05/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 6

Excusés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 6
Pour : 6

Date de convocation
27/11/2025

Date d'affichage
27/11/2025

publication du :

11/12/2025

Etaient présents :

Mme BONARDOT Françoise, Mme. DEGIOANNI Justine, M. DEGIOANNI Léopold, M. DUGUÉ Christian, Mme DYON Pascale, Mme KELLER Geneviève

Procuration(s) :

Etaient absent(s) : Mme HORBATIUK Marie

Etaient excusés :

A été nommée comme secrétaire de séance : Françoise BONARDOT

Dommages voirie

Début août 2025, Madame Géraldine DETTLING et Monsieur Benjamin CONDÉ, qui circulaient avec leur véhicule sur la VC1, ont vu le pneu avant-droit de leur véhicule endommagé par le passage dans un nid de poule.

Après constations faites, il s'est avéré que le panneau signalant ce nid de poule avait disparu.

Le montant déclaré des sinistres s'élève respectivement à 331,62 € et 420 €.

Après avis de l'agent d'assurance, Monsieur le Maire propose de dédommager Madame Géraldine DETTLING et Monsieur Benjamin CONDÉ à hauteur des dépenses réalisées et de prendre en charge la partie non indemnisée par l'assurance responsabilité civile (franchise globalisée 587,30 €).

Monsieur le Maire dit que les crédits nécessaires seront inscrits sur l'exercice 2025 au compte 60632.

Approbation du Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

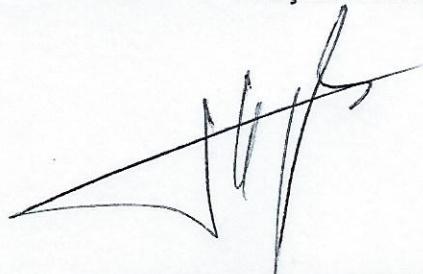
ID : 071-217103084-20251205-22_2025-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,
Françoise BONARDOT



Le Maire,
Christian DUGUÉ

